

Les enquêtes du coroner dans le district de Beauce (1845-1950)

Vicky Lapointe

Volume 22, numéro 2, 2016

Spécial académique. L'histoire régionale, de la théorie à la pratique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83683ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lapointe, V. (2016). Les enquêtes du coroner dans le district de Beauce (1845-1950). *Histoire Québec*, 22(2), 21–23.

Les enquêtes du coroner dans le district de Beauce (1845-1950)

par Vicky Lapointe

Je suis titulaire d'un baccalauréat en histoire et d'une maîtrise en histoire profil multimédia de l'Université de Sherbrooke. Mon essai multimédia pour l'obtention de la maîtrise portait sur « Les représentations iconographiques de la pauvreté à Londres et à New York », de Mayhewà Campbell (1861-1896). Mes centres d'intérêt sont l'indexation collaborative de documents historiques, la généalogie, la diffusion de l'histoire du Québec par les réseaux sociaux, les sources historiques en ligne, l'iconographie, les Francos-Américains, l'histoire rurale (particulièrement de la Beauce et du comté de Bellechasse) et l'histoire du crime au Québec aux XIX^e et XX^e siècles. Depuis 2005, je publie un blogue, « Patrimoine, Histoire et Multimédia », sur l'histoire et le patrimoine du Québec et des Francos-Américains aux XIX^e et XX^e siècles.

Le 18 octobre 1927, à Saint-Anselme, près de Lévis, le colporteur Baptiste Abdulhey (Abdelhay), mari de Farida Jaleo, meurt. Son décès déclenche une enquête du coroner. Nous nous pencherons dans cet article sur les enquêtes du coroner concernant les citoyens de Saint-Anselme, comme monsieur Abdulhey, mais aussi les citoyens de la paroisse voisine, Sainte-Claire. Nous suivrons ces enquêtes sur une période de 100 ans.

Environ 145 décès de citoyens de Sainte-Claire et de Saint-Anselme entre 1845 et 1950 sont à l'origine d'une enquête du coroner. Quel rôle assumait celui-ci? Qui a occupé cette fonction? Comment se déroulait une enquête? Quel groupe d'âge se trouve le plus concerné? Y a-t-il une période plus « meurtrière » que d'autres? Quelles sont les causes (maladie, accident, etc.) et circonstances des décès? Nous allons donc, grâce aux enquêtes du coroner, faire connaître un aspect de l'histoire judiciaire du comté de Bellechasse.

La base de données

La source principale de cet article sera la base de données de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) « Enquêtes des coroners des districts judiciaires de Beauce, 1862-1947; de Charlevoix, 1862-1944; de Montmagny, 1862-1952; de Québec, 1765-1930; et de Saint-François (Sherbrooke), 1900-1954 » en ligne depuis quelques années. Cette base de données fournit les informations suivantes : nom et prénom du défunt, métier, âge, lieu de résidence, date et

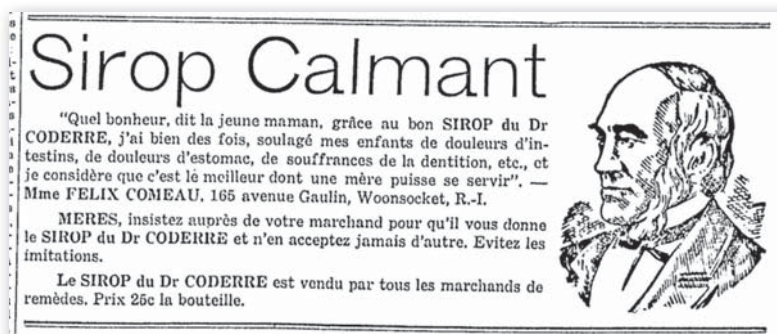
lieu d'enquête, nom du coroner, verdict, cause et circonstances du décès. On y indique aussi la présence ou non de témoignage, la langue des documents constituant le dossier ainsi que leur localisation. La section Remarques est souvent vide. Parfois, elle contient la mention « Cas de recherches »¹. Le nom des parents ou du conjoint du défunt est quelques fois indiqué. La base de données de BANQ recense plus de 70 enquêtes visant des citoyens de Sainte-Claire entre 1845 et 1950 et plus de 75 concernant des citoyens de Saint-Anselme entre 1862 et 1950.

Les deux paroisses étudiées, Sainte-Claire et Saint-Anselme, fondées respectivement en 1834 et en 1845, font partie du district judiciaire de Beauce. Celui-ci comporte actuellement une cinquantaine de localités situées en Chaudière-Appalaches. Le palais de justice du district se trouve à Saint-Joseph-de-Beauce. Les dossiers liés à ces enquêtes sont conservés au centre d'archives de la BANQ à

Québec. Les enquêtes du coroner des districts de Québec et de Trois-Rivières ont déjà fait l'objet d'études².

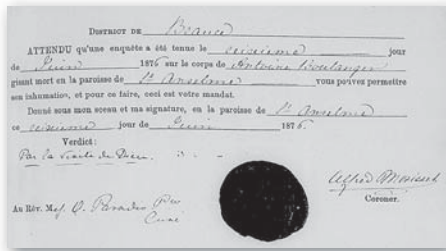
Les coroners

La fonction de coroner existe ici depuis 1764. Durant la période qui nous intéresse, soit 1845-1950, le coroner est appelé lorsqu'un décès survient dans des circonstances suspectes, par exemple lorsque la mort a été soudaine, qu'elle résulte d'un acte criminel ou bien quand sa cause reste à déterminer. Le coroner a pour fonction d'enquêter sur les causes et les circonstances du décès et de désigner, s'il y a lieu, des responsables. Il doit identifier le défunt. Son rapport peut contenir les dépositions des témoins, des expertises médicales et son verdict. Le délai entre le décès et la conclusion de l'enquête est souvent court. Dans les cas de morts de causes naturelles, le verdict peut être rendu la journée même ou le lendemain. Par contre, s'il s'agit d'une noyade, il peut s'écouler quelques semaines entre le décès, la découverte



Publicité parue dans l'édition hebdomadaire du journal *Le Canada*, volume XII, numéro 37, le jeudi 17 décembre 1914. Les sirops calmants ont causé des décès à l'époque dont un dans l'aire géographique couverte par cet article.

Photo : V. Lapointe.



Permis d'inhumation délivré
à la suite de l'enquête du coroner.
Photo : V. Lapointe.

du corps puis la conclusion de l'enquête. Si on soupçonne qu'un crime a été commis, le coroner sera assisté d'un jury composé habituellement de 12 hommes. Si ce jury conclut qu'il y a eu crime, le processus judiciaire se poursuit avec la mise en accusation et le procès. Lorsque le coroner donne son accord, la dépouille est remise à qui de droit et l'enterrement a lieu. On voit parfois dans les registres catholiques des références au travail du coroner (ex. : « décédé subitement, comme il appert par le certificat du coroner »). L'enquête du coroner peut donc retarder l'inhumation.

Le coroner aux XVIII^e et XIX^e siècles pouvait être notaire, avocat ou médecin. Par exemple, François Rouleau, capitaine de milice et notaire, a mené plusieurs enquêtes en tant que coroner entre 1855 et 1867 à Sainte-Claire. Dans la base de données, trois d'entre elles lui sont attribuées. Si on consulte les registres paroissiaux, on constate sa mention en tant que coroner dans six autres. La majorité des enquêtes dont il est question ici furent menées par quatre médecins, soit J.-T.-Philias Proulx, établi à Sainte-Marie-de-Beauce, coroner actif entre 1862 et 1875; Alfred Morisset, résidant à Sainte-Hénédiène, actif entre 1873 et 1891; Louis-Joseph Piuze, pratiquant à Saint-Malachie, actif de 1915 à 1936; et Rodolphe-L. Auger, résidant à Saint-Joseph-de-Beauce, coroner entre 1919 et 1943.

Les défunts

Que sait-on des défunts? La base de données des enquêtes du coroner permet de connaître, dépendamment du cas, leur nom, leur sexe, leur âge, leur métier ainsi que le nom de certains des membres de leur famille (époux ou parents). Les défunts sont ici majoritairement des hommes. En effet, à Sainte-Claire et à Saint-Anselme, respectivement 73 % et 68 % des enquêtes du coroner visaient des victimes de sexe masculin. L'âge des sujets d'enquête est une information manquante dans 25 dossiers de citoyens de Sainte-Claire et dans 28 cas pour des paroissiens de Saint-Anselme. À Sainte-Claire, le coroner a enquêté sur le décès de 13 personnes de moins de 21 ans (moyenne de 6 ans) et de 32 adultes (moyenne de 55 ans). À Saint-Anselme, sur 19 personnes de moins de 21 ans (moyenne de 9 ½ ans) et 26 adultes (moyenne de 51 ans).

Quels métiers pratiquaient les défunts? Pour Sainte-Claire, le métier (ou l'ancien métier, s'il s'agit d'un retraité) est indiqué à 14 reprises. Les décès de sept cultivateurs et d'un ancien cultivateur ont été portés à l'attention du coroner. Les autres métiers mentionnés dans les dossiers sont les suivants : forgeron, employé dans les chantiers des États-Unis, mendiant, mécanicien, serre-frein et cardeur. Pour Saint-Anselme, le métier du défunt apparaît à neuf reprises. Nous avons affaire à cinq cultivateurs-fermiers, un menuisier, un rentier, un colporteur et un vétéran de la Grande Guerre.

Causes de décès

Maintenant, attardons-nous aux causes et aux circonstances entourant les décès des Saint-Anselmois et des Clairois. Aux XIX^e et XX^e siècles, le coroner doit enquêter sur trois catégories de décès. La première catégorie est celle des décès dus à des causes naturelles. Elle regroupe la majorité des cas portés à l'attention du coroner. À quelques reprises, le verdict du coroner indique simplement « mort de causes naturelles »

ou bien « mort par la visite de Dieu ». On retrouve cette dernière expression à huit reprises entre 1867 et 1877. Cela veut simplement dire que le décès n'est pas survenu à la suite d'un crime.

Dans la moitié des verdicts, le coroner a pu désigner un problème de santé comme étant à l'origine du décès. L'apoplexie, les problèmes cardiaques, pulmonaires et digestifs sont les troubles de santé les plus couramment évoqués. Par exemple, Pierre Bourassa, de Saint-Anselme, âgé de 12 ans, décède en 1942 de granulie (tuberculose) à l'hospice Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul. Notre colporteur, Baptiste Abdulhey (Abdelhay), mentionné en introduction, a quant à lui succombé à une « syncope du cœur ». On dénombre deux décès à Saint-Anselme où l'on mentionne l'épilepsie. D'abord en 1915, lorsque Marie-Anne Guillemette-Turgeon, enceinte de sept mois, décède à la suite d'une crise d'épilepsie accompagnée d'éclampsie et ensuite en 1923, quand Alfred Boutin, 22 ans, est retrouvé sans vie sur la route située entre Saint-Anselme et Québec.

Les noyades comptent aussi parmi les morts accidentelles. Il y en a eu huit de citoyens de Sainte-Claire et sept de Saint-Anselme, majoritairement dans les années 1870. Parmi les défunts figurent Magloire Marceau et Antoine Laflamme, deux jeunes hommes dans la vingtaine, qui se sont noyés dans la rivière Etchemin le 16 juin 1865. D'autres morts accidentelles sont liées à des brûlures, par exemple à la suite d'un contact avec de l'eau bouillante. Mentionnons le cas du petit Charles-Albany Blanchet, âgé de deux ans, mort en 1878 après avoir été brûlé par une poêle qui lui est tombée dessus. Le coroner a aussi été appelé à enquêter lors d'incendies, comme dans le cas d'Octavie Labrecque, morte en 1909, victime d'asphyxie lors de l'incendie d'une grange.

L'empoisonnement figure aussi parmi les causes de morts accidentelles. Le 15 mai 1914, à Saint-Anselme, deux jeunes hommes dans la vingtaine, Georges Lacroix et Alidore Fortin, absorbent un mélange d'eau de Floride (eau de Cologne) et de bière de tempérance. Ils décèdent quelques heures plus tard d'une congestion cérébrale. Toujours à Saint-Anselme, le 18 avril 1916, le petit Joseph-Charles-Henri Rochefort, âgé de trois mois, décède d'un empoisonnement à la morphine après avoir avalé du sirop calmant. Quelques chutes mortelles sont également signalées dans les archives des coroners : chute d'une auto, d'une fenêtre à 15 pieds de hauteur, etc. Et une personne est morte après avoir été heurtée par une branche d'arbre. Finalement, on recense une mort accidentelle causée par une arme à feu. Ça se passait à Saint-Anselme en 1917 et la victime s'appelait Johnny Bourbeau.

La catégorie des suicides complète le tableau. On en signale seulement deux, soit celui de Joseph Couture en 1878 à Sainte-Claire et celui de Louis Aubin en 1881 à Saint-Anselme.

Lieu et période de décès

Où les gens décédaient-ils? La base de données ne permet pas toujours de le savoir, mais la section

« Causes et circonstances du décès » donne des indices : sur un cours d'eau gelé, sur un chemin, à la maison, en forêt, sur une voie ferrée, etc. Le lieu de l'enquête procure aussi un indice. En général, celle-ci est menée dans la paroisse de résidence du défunt, mais 13 enquêtes concernant des citoyens de Sainte-Claire et de Saint-Anselme furent menées dans d'autres localités québécoises. Par exemple, Julie Elie dit Breton de Saint-Anselme a perdu la vie lors de l'incendie de l'Asile de Beauport en janvier 1875. Le cas d'Albert Fournier se trouve différent. Il est décédé en 1875 aux États-Unis, mais l'enquête du coroner a eu lieu à Sainte-Claire.

Durant la période retenue, soit de 1845 à 1950, y a-t-il des moments où l'on observe un nombre plus élevé d'enquêtes menées par le coroner? À Sainte-Claire, avril compte le plus d'enquêtes, soit onze, et novembre en compte le moins, avec un seul cas. À Saint-Anselme, janvier mène avec douze enquêtes et suivent juin (onze), septembre (dix) et octobre (neuf). Tout comme à Sainte-Claire, on observe une baisse des enquêtes en novembre avec seulement deux décès nécessitant la présence du coroner.

Quelles sont les années les plus meurtrières? Cinq décès nécessitent la présence du coroner à Sainte-Claire

en 1866 et à Saint-Anselme en 1879 et 1914. Devant le nombre peu élevé d'enquêtes réalisées entre 1880 et 1910, on peut se demander si les dossiers ont tous été conservés. Dans deux cas, à Saint-Anselme, la date de décès a été extrapolée à partir des pièces au dossier. Il s'agit de Michel-Arcadius et de Marie-Lumina Bourassa, frère et sœur, décédés à cause de vers intestinaux. Une consultation des registres de Saint-Anselme permet de constater que la mort des deux enfants est survenue le 27 janvier 1879, l'enquête du coroner a eu lieu le 28 janvier et l'inhumation le 29 du même mois.

La base de données « Enquêtes des coroners des districts judiciaires de Beauce, 1862-1947; de Charlevoix, 1862-1944; de Montmagny, 1862-1952; de Québec, 1765-1930; et de Saint-François (Sherbrooke), 1900-1954 » nous a donc permis de mieux comprendre le travail des coroners Proulx, Morissette, Piuze, Auger et de leurs collègues. Elle nous a aussi permis d'en savoir plus sur les sujets d'enquête des coroners, soit les citoyens de Sainte-Claire et Saint-Anselme.

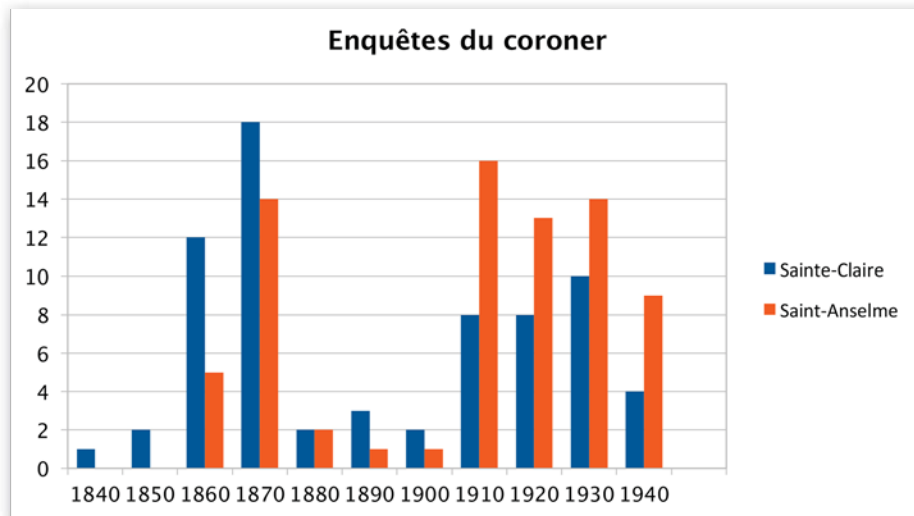


Tableau représentant le nombre d'enquêtes du coroner pour la période de 100 ans couverte par cet article. Données illustrées par tranches de 10 ans, de 1840 à 1940, dans les municipalités de Sainte-Claire et Saint-Anselme.

Notes

- 1 Cela veut dire que le cas n'a pas requis la formation d'un jury et que le médecin a rendu son verdict en solo.
- 2 Lessard, Rénald et Stéphanie Tésio. (2008). *Les enquêtes des coroners du district de Québec, 1765-1930 : une source en histoire médicale et sociale canadienne*. CBMH/BCHM, 25(2), 433-460. Repéré à <http://www.cbmh.ca/index.php/cbmh/article/view/990/985> et Nathalie Ricard. (2013). *Risque, droit et Société : Les enquêtes du coroner du district judiciaire de Trois-Rivières*. Repéré à <http://depo-e.uqtr.ca/7323/1/030619100.pdf>.